

TNO de la Rivière-aux-Outardes Aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19

La ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation a annoncé, le 25 septembre 2020, l'octroi d'une aide financière de 800 millions pour les municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Le TNO de la Rivière-aux-Outardes a reçu la somme de 7 877 \$.

Cette aide financière avait pour but d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances municipales. Les impacts pour le TNO de la Rivière-aux-Outardes se sont traduits par la suspension des taux d'intérêt pendant une période de deux mois, l'acquisition de matériel pour assurer la désinfection et le respect des mesures sanitaires, ainsi que l'acquisition d'équipements permettant le télétravail rendu obligatoire par le gouvernement. Nous avons dû également mettre en place rapidement des mesures afin d'informer et de protéger notre personnel tout en maintenant les services à notre population.

Le tableau ci-dessous présente les éléments financés en partie par cette aide financière.

AIDE FINANCIÈRE AUX MUNICIPALITÉS COVID-19 -UTILISATION DE LA SUBVENTION (ARRONDI À LA DIZAINE PRÈS)	
Diminution des revenus d'intérêts (suspension du taux d'intérêt)	1 960 \$
Fournitures de protection, aménagement des lieux et entretien, avis à la population	5 610 \$
Équipements informatiques et logiciels	620 \$
TOTAL	8 190 \$